

Etaient présents :

MM. de RIVOYRE Antoine, GUICHENEY Hubert, CRENCA Alain, GILOTEAUX Henry, de SABRAN PONTEVES Elséar, de CHENERILLES Philippe, LACROIX Pierre, BESSE Alain, GRASSET Jean-Claude, LAURENT André, DUNOGUES Yves, de MONTBRON Sophie, HARRIBEY Jean-Luc, FALIERES Jean-Michel, CHAMINADE Patrick, HAY Jean-François, BARRERE Jean, SICHERE Dominique, GARRAIN François, JOUANNIC Murielle, JUSTE Jean-Christophe, BEREZIAT Thierry

Etaient représentés (pouvoirs) :

MM. DUVERGER Michel, DARROUY Lilian, DAGREOU Mireille, LAMARQUE Gisèle, DUFIET Michel, VIREPINTE Jean-Luc, JOURDAN Maguy, DUTERTRE Jean-Claude, CASTETS Philippe, ZEBRA Jacques, GARDERE Jean-Louis, de MONTBRON Emmanuel, GARANG Jean, Lilian DARROUY

Nbre de votants : 36
Nbre de participants : 22
Nbre de pouvoirs : 14
Nbre de membres : 53

Le Président ouvre la séance en remerciant les personnes présentes et fait un bref historique sur l'origine du Conseil de Développement ainsi que sur le travail effectué par les diverses commissions jusqu'à l'élaboration de la Charte. Il rappelle que ce document vient d'être distribué aux membres sous forme de CD-ROM.

Il rappelle également les moments forts de la dernière Assemblée Générale, et fait état de toutes les réunions du Conseil d'Administration qui se sont tenues durant l'année.

Il informe ensuite les membres présents, que certains ont choisi de ne pas poursuivre leur participation au sein du Conseil de Développement, ce qui ramène le nombre des membres à cinquante trois. Devant cet état de fait, il encourage chaque membre à recruter des volontaires tout en respectant la territorialité, avec une répartition équilibrée.

Il informe aussi du regroupement des commissions :

- Industrie, Commerce et Artisanat
- Forêt & Agriculture, Environnement & Cadre de Vie. (de façon informelle, chaque commission gardant son autonomie pour ses problèmes spécifiques)

Il souligne la rencontre avec le Directeur du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, venu exposer le rôle du Parc, et le souhait du Président COUTIERE, de voir une à deux personnes du Conseil de Développement s'impliquer dans le Conseil Scientifique du Parc.

Il passe ensuite la parole à certains responsables de commissions afin qu'ils exposent directement leur activité pour l'année écoulée.

RAPPORT D'ACTIVITE

➡ **Commission Forêt & Agriculture, Environnement & Cadre de Vie : Exposé de Monsieur Dominique SICHERE**

Il rend hommage à Jean-Pierre DARRIGADE, décédé tragiquement en novembre dernier et souligne tout le travail fait par cet homme, et la perte pour le Conseil de Développement d'autant de valeur et d'énergie consacrées au développement de notre territoire.

Il souligne trois points essentiels :

- Relation difficile avec le Syndicat des Sylviculteurs.
- Débat sur l'utilité d'avoir une Charte Forestière pour le Pays. L'idée est d'avoir quelques repères communs avec les territoires voisins et non pas une Charte Forestière.
- Redémarrage de réunions transversales :
 - ❖ Forêt
 - ❖ Tourisme
 - ❖ Industrie

Bernard ROUCHALEOU - Directeur du Pays - pose la question : "*Comment imaginer la coopération Pays / Conseil de Développement sur cette thématique ?*", et laisse la porte ouverte aux suggestions.

Il rappelle que le Pays accueille un stagiaire et que celui-ci est à la disposition du Conseil de Développement.

➤ **Commission Tourisme : Exposé de Monsieur Henry GILOTEAUX**

1 - La commission tourisme s'est réunie le 25 novembre 2003 pour définir son plan de travail du premier semestre 2004 :

- recensement des possibilités touristiques existantes,
- détermination des types de clientèles,
- connaissance des souhaits des touristes et de leurs attentes en matière de consommation,
- axes d'actions en découlant.

2 - Information sur la constitution du pôle touristique

Fruit d'une réflexion menée par les élus et les socio-professionnels depuis 2002, concrétisée par une expertise des stratégies du Parc et du Pays en 2003, le pôle touristique constitue une application des chartes respectives pour la mise en valeur de ces territoires sur la base d'une ambition et d'un positionnement fort avec :

- des axes à mettre en œuvre en priorité : le développement de l'attractivité par la valorisation des sites et des produits du territoire, le renforcement de la vocation du tourisme de nature, le développement de l'offre dans une démarche de qualité et une démarche de communication et de commercialisation de l'offre
- une proposition d'organisation et de suivi avec l'institution d'un comité de pilotage composé de 4 membres du Pays, 4 délégués socio-professionnels du Conseil de Développement et 4 représentants du Parc Naturel Régional.

3 - Réunion de la commission tourisme du 9 avril 2004 à Sabres ayant eu pour objet un compte-rendu de la première assemblée du comité de pilotage du contrat de pôle touristique au cours de laquelle un inventaire des premiers projets éligibles aux aides financières avait été présenté.

Au cours de cette séance de travail les membres de la commission tourisme ont fait part des corrections qu'ils souhaitaient voir présenter par leurs délégués lors de la seconde réunion du CPCPT en juillet 2004.

4 - Compte-rendu de la réunion du 25 mai à l'Ecomusée de Marquèze ayant eu pour objet :

- l'étude de l'inventaire de l'offre du pôle touristique avec un bilan chiffré des types d'hébergements, des lits, des équipements et des animations avec leur nature et leur répartition par canton,
- les demandes de données complémentaires, notamment sur les outils d'animation et produits touristiques (prestations à la journée pour individuels, groupes..),
- l'établissement d'une note méthodologique, la création d'un tableau des hébergements non-classés et la définition d'un mode de réactualisation des données.

➤ **Commission Industrie, Commerce et Artisanat : Exposé de Monsieur Antoine de RIVOYRE**

La réflexion porte sur le soutien aux projets visant à valoriser la matière bois et montrer que l'on peut obtenir des produits intéressants pour le second œuvre du bâtiment.

➤ **Commission Culture : exposé de Monsieur François GARRAIN**

Le travail mené tout au long de l'année part du constat fait lors du diagnostic, sur le manque de dispositifs culturels publics, rappelant ainsi que la Culture est essentiellement représentée par le milieu associatif.

Il tient à souligner l'effritement des personnes, et engage la réflexion sur :

- COMMENT REMOBILISER LES GENS ?
- COMMENT MOTIVER POUR PRODUIRE ?

Il souligne également les problèmes rencontrés par les associations culturelles pour proposer des manifestations de qualité, tant les problèmes rencontrés sont importants (manque d'hébergement pour les artistes, la polémique sur les intermittents du spectacle de l'été dernier ...).

Enfin, il informe les membres du lancement d'une enquête auprès de toutes les mairies du territoire dans le but :

- de réaliser un répertoire des associations culturelles de notre Pays
- d'avoir une politique culturelle commune
- d'avoir des liens communs
- de faire le point sur les équipements structurants existants
- d'être attentifs à l'éducation artistique des jeunes de notre territoire (être présents).

Une grande réunion sera organisée dès la rentrée 2004.

Questions diverses

Alain CRENCA souhaite revenir sur l'effritement et sur un point de l'ordre du jour, non-cité à ce stade de la réunion : l'allongement des mandats. M. CRENCA pense que ce n'est pas une bonne initiative, il dit même qu'en tant que cuisinier, "*remplir toujours la même marmite ne donne pas forcément un bon plat*".

Le Président, après avoir écouté attentivement les propos de M. CRENCA, lui dit ses pensées et celles du Conseil d'Administration, sur la pérennisation de l'action entreprise par les administrateurs depuis une année, nécessitant une certaine durée pour être constructive.

Jean-Michel FALIERES souligne la qualité du travail réalisé tout au long de cette année. Cependant, il interroge la commission Tourisme sur les inquiétudes de certaines personnes dont il a eu l'écho, notamment en matière d'hébergement.

Jean-Claude GRASSET pense qu'il faut prendre en compte les structures logeuses existantes avant de penser à faire venir les gens de l'extérieur.

Bernard ROUCHALEOU prend la parole et informe que le travail mené dans le cadre du Pôle Touristique, mis à part la partie mise en œuvre, est un travail de réflexion, de diagnostic et que les chiffres sont bien réels.

Sophie de MONTBRON réagit à cela en affirmant que pour le Sud-Gironde, les chiffres indiqués, sont loin d'être réels, et que les taux d'occupation sont faussés par la mise à disposition des gîtes, hors période, pour des travailleurs saisonniers ; ce qui n'a strictement rien à voir avec le Tourisme.

Pierre LACROIX – rapporteur de cette commission avec Henry GILOTEAUX, pense que ces inquiétudes sont normales ; il rappelle que chacun défend son denier.

Henry GILOTEAUX – rapporteur de la commission Tourisme et délégué du Conseil de Développement au Comité de Pilotage du Pôle Touristique des Landes de Gascogne souhaiterait que la parole lui soit donnée et rappelle qu'à la base, la question lui a été posée.

Il souhaiterait rajouter à toutes les réponses apportées jusque-là, que plusieurs inventaires sont en cours, et qu'en tant que représentant du Conseil de Développement, il sera attentif à la qualité du rendu final vis-à-vis des inquiétudes de chacun, et propose d'organiser une réunion prochainement, pour faire le point sur ces problèmes.

CONTRAT DE PAYS

Une fois ces divers rapports d'activités présentés par chacun des responsables des thématiques, le Président propose à Monsieur ROUCHALEOU de parler du Contrat de Pays, document qui a été remis à tous les membres.

Monsieur ROUCHALEOU dit que ce contrat est la formalisation en action et en budget de la Charte.

Il précise également que ce projet c'est :

- six mois de négociation
- quatre ou cinq réécritures

et qu'il est actuellement en attente de signature.

Le Président remercie Bernard ROUCHALEOU pour sa participation qui à son tour remercie les membres du Conseil de Développement pour leur accueil et quitte la séance.

ELECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il est ensuite procédé à l'élection des administrateurs proposés par les commissions, conformément aux statuts.

Agriculture & Forêt	<ul style="list-style-type: none">• Dominique SICHERE• Jean-Christophe JUSTE
Environnement & Cadre de Vie	<ul style="list-style-type: none">• Jacques CHASTEL• Yves DUNOGUES
Tourisme	<ul style="list-style-type: none">• Pierre LACROIX• Henry GILOTEAUX
Habitat & Urbanisme	<ul style="list-style-type: none">• Dominique LAMBERT• Alain BESSE
Services aux personnes	<ul style="list-style-type: none">• Lilian DARROUY
Culture	<ul style="list-style-type: none">• François GARRAIN• Jean-Claude GRASSET
Industrie	<ul style="list-style-type: none">• Antoine de RIVOYRE• André LAURENT
Commerce et Artisanat	<ul style="list-style-type: none">• Jean-Michel FALIERES• Michel DUVERGER

L'Ordre du Jour de l'Assemblée Générale Ordinaire étant épuisé, il est passé à celui de l'Assemblée Générale extraordinaire.

MODIFICATION DES ARTICLES 8 ET 9 DES STATUTS

A la question de l'allongement du mandat des administrateurs posée par le Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale, à l'unanimité les membres présents acceptent cette modification, et demandent que soit prise en compte, la première année d'exercice.

Le Conseil d'Administration en place est donc valide pour deux années supplémentaires.

L'Ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 20 h 30 et invite les membres présents à partager le vin d'honneur offert par le Pays, tandis que se tient un rapide Conseil d'Administration pour l'élection du Bureau.

Election du Bureau

Président	Antoine de RIVOYRE
Vice-Président	Jean-Michel FALIERES
Secrétaire	Jacques CHASTEL
Secrétaire Adjoint	Henry GILOTEAUX
Trésorier	André LAURENT
Trésorier Adjoint	Alain BESSE